

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU
JEUDI 15 JUIN 2023

L'an deux mille vingt-trois, le jeudi quinze juin à dix-neuf heures, le Conseil municipal de la commune de Villecresnes, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Patrick FARCY, Maire.

Nombre de conseillers
municipaux en exercice : 33

Nombre de présents : 26

Nombre de votants : 31

Absents : 2

Présents :

Patrick FARCY, René-Jean CULLIER DE LABADIE, Stéphane RABANY, Dominique CARON, Didier FABRE, Catherine ARDIOT, Nicolas DUCCELLIER, Beatriz LAPORTE GARCIA, Matthieu PIERRON, Marie-Annick PERSELLO, Pierre LENTIER, Yannick SKOEZ, Frédérique STRAZEL, Ana GOMES, Bernard VERGNAUD, Christelle BOURDAIS, Priscilla FERNANDO, Daniel CASCARINO, Virginie COPPIN, Robert HABIAC, Sébastien MONS, Annie BROSSARD, Lasaâd DAMMAK, Carolina TAVARES, Vincent HIRON, Marline GASSE

Délibération N° 2023-070

Absents excusés :

Anne-Marie MARTINS donne pouvoir à Didier FABRE
Estelle KOMANIECKI donne pouvoir à Virginie COPPIN
Aurélie GAUTHIER donne pouvoir à René-Jean CULLIER DE LABADIE
Chakia VOLKART donne pouvoir à Stéphane RABANY
Hervé MANFRINI donne pouvoir à Dominique CARON

Ne participe pas au vote : 0

Pour : 31

Contre : 0

Abstention : 0

Absents non représentés :

Pedro GRACIA, Lydie MESSAD

Secrétaire de séance :

René-Jean CULLIER DE LABADIE

APPROBATION DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR ACTUALISÉ DE L'ESPACE LÉON-CONSTANTIN – MAISON DE LA PETITE ENFANCE

Le Conseil municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le code de l'action sociale et des familles ;

Vu l'ensemble des textes législatifs et réglementaires composant la réforme des modes d'accueils, dite Norma ;

Vu sa délibération n°2010-057 en date du 19 juin 2010 portant dénomination de l'Espace Léon-Constantin ;

Vu les arrêtés n°2012-74 et n°2013-61 portant règlement intérieur de l'Espace Léon-Constantin ;

Vu sa délibération n°2021-066 en date du 22 septembre 2021 approuvant le règlement intérieur modifié de l'Espace Léon-Constantin – Maison de la Petite enfance et Relais Assistantes maternelles ;

Vu le projet de règlement intérieur, ci-annexé ;

Vu l'avis de la commission des Affaires scolaires, de l'enfance et de la petite enfance en date du 6 juin 2023 ;

Considérant la nécessité de se mettre en conformité avec les dernières recommandations de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) ;

Considérant les nouveaux protocoles obligatoires liés à la Réforme Norma et à la visite de contrôle de la PMI ;

Sur proposition de Madame Priscilla FERNANDO, conseillère municipale ;

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Article 1 : Approuve le règlement intérieur de l'Espace Léon-Constantin – Maison de la petite enfance, tel qu'annexé à la présente délibération.

Article 2 : Précise que ledit règlement intérieur sera applicable à compter du 1^{er} septembre 2023 et sera consultable à l'Espace Léon-Constantin.

Fait et délibéré en séance les jour, mois, an susdits,

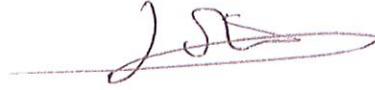
Et ont signé les membres présents

Pour extrait conforme au registre,

Le maire,

Patrick FARCY



Secrétaire de séance,

René-Jean CULLIER DE LABADIE
Le Maire certifie le caractère exécutoire
Du présent acte à compter du

27 JUIN 2023